

# LIVRET D'ACCUEIL

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



# SOMMAIRE

<b>Introduction .....</b>	<b>Page 3</b>
<b>I. Le dispositif d'accueil des apprenants en situation de handicap .....</b>	<b>Page 4</b>
1. Qu'est-ce que le handicap ? .....	Page 4
2. Qui m'accompagne ?.....	Page 4
3. Comment se déroule ma formation ?.....	Page 4
<b>II. Alternance et handicap .....</b>	<b>Page 5</b>
<b>III. Formation continue et handicap.....</b>	<b>Page 5</b>
<b>IV. Partenariats.....</b>	<b>Page 6</b>
<b>V. Annexes .....</b>	<b>Page 6</b>

L'IT-Akademy mène une politique volontariste d'accueil de tous les apprenants et souhaite offrir à tous la possibilité de suivre leur formation dans les meilleures conditions.

Si vous êtes en situation de handicap, Marine JOUREAU, notre référente handicap, et toute l'équipe administrative et pédagogique est à votre écoute pour :

- Prendre en compte vos besoins,
- Vous proposer des aménagements spécifiques et résoudre vos problèmes d'accessibilité,
- Vous accompagner dans vos démarches.

L'IT-Akademy se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

Vous retrouverez dans ce Livret d'accueil les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap quel que soit leur type de contrat (alternance ou formation continue), de même que les aménagements mis en place.

Enfin, vous y trouverez les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre formation.

**C'est lors de votre RDV auprès de votre référente handicap que vous sera demandé le document (qui sera étudié afin de définir des aménagements dont vous auriez besoin)**

• **RQTH : Délivrée par la MDPH**

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps ;

• **PPS : Délivrée par la MDPH**

Le Projet Personnalisé de Scolarisation concerne

les apprenants en situation de handicap qui ont besoin d'aménagements spécifiques.

• **AAH : Délivrée par la CDAPH**

(Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

• **AEH : Délivrée par la CDAPH**

L'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.

Concerne les enfants de moins de 20 ans. Il s'agit d'une aide financière versée aux parents des apprenants en situation de handicap

• **ALD : Relève de la sécurité sociale (attestation AMELI).** L'Affection de Longue Durée concerne les maladies chroniques.

## **I. LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

### **1. Qu'est-ce que le handicap ?**

Est considéré comme un handicap :

Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

### **2. Qui m'accompagne ?**

Vous êtes accompagné(e) par la Référente Handicap du campus :



**Marine JOUREAU - [psh@it-akademy.fr](mailto:psh@it-akademy.fr) - 04 28 29 74 88**

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, intervenants. Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité.

Elle est votre interlocutrice privilégiée et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Elle est également votre interlocutrice pour la prise en compte de votre situation de handicap en entreprise.

### **3. Comment se déroule ma formation ?**

Un accompagnement en 3 étapes :

- [Quand parler de mon handicap ?](#)

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement. Le Responsable des admissions en informera la référente handicap.

Si vous préférez parler de votre situation de handicap directement à la référente handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail.

Dès l'instant que la référente handicap est informée de votre situation, elle conviendra d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

- Comment est adaptée ma formation ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec la référente handicap, celle-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

- Comment est organisé le suivi de ma formation ?

Tout au long de votre formation, la référente handicap reste à votre écoute, ainsi que toute l'équipe administrative et pédagogique. Ils suivent votre évolution et assurent une liaison avec vos intervenants

Votre référente handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles elle est par ailleurs en relation.

La référente handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Le responsable pédagogique a également pour mission d'accompagner l'ensemble des apprenants dans le suivi de leur formation et se tient, à ce titre, à votre disposition.

## **II. ALTERNANCE ET HANDICAP**

Pour tout apprenant en situation de handicap, IT AKADEMY met en place un accompagnement spécifique tout au long de sa formation en alternance :

- Information sur les métiers, les formations proposées, les offres de contrats et la préparation à l'alternance : aide à la définition du projet professionnel et préparation à l'alternance (conditions d'accueil en relation avec votre situation de handicap) ;
- Échanges avec l'employeur et les partenaires impliqués tout au long du parcours en alternance ;
- Parcours de formation adapté et contractualisé : prise en compte de votre situation individuelle, adaptation de votre parcours en alternance en fonction de vos besoins.
- Suivi du parcours et des ajustements en fonction de l'évolution des besoins en concertation avec votre employeur et les partenaires concernés ;
- Information sur la suite du parcours après la formation : partenaires emploi (Pôle Emploi, Cap emploi, Missions Locales...), réseau formation (sous statut scolaire, par apprentissage, en formation professionnelle continue...), formation aux techniques de recherche d'emploi ;

### **III. FORMATION CONTINUE ET HANDICAP**

Pour tout apprenant en situation de handicap, l'IT-Akademy met en place un accompagnement spécifique tout au long de sa formation en continu :

- Information sur les métiers, les formations proposées : aide à la définition du projet professionnel et préparation au stage en entreprise (conditions d'accueil en relation avec votre situation de handicap)
- Échanges avec l'employeur et les partenaires impliqués tout au long du stage en entreprise ;
- Information sur la suite du parcours après la formation : partenaires emploi (Pôle Emploi, Cap emploi, Missions Locales...), réseau formation (sous statut scolaire, par apprentissage, en formation professionnelle continue...), formation aux techniques de recherche d'emploi ;

### **IV. PARTENARIATS**

L'IT-Akademy met en place des partenariats afin d'accompagner l'apprenant en situation de handicap dans sa démarche de recherche d'entreprise.

L'IT-Akademy est également engagée au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans la démarche H+.

### **V. ANNEXES**

[Loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi)

[Décret n° 2005-1587 du 19 décembre 2005](#) relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles

[Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005](#) relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap

Liste (non-exhaustives) des structures et ressources susceptibles d'aider à l'aménagement du parcours :

• **Allocations Handicap :**

(AAH, AEEH, PCH) et aides : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N12230>

• **AGEFIPH :** [rhf-ara@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-ara@agefiph.asso.fr) - <https://www.agefiph.fr/>

**Isabelle GRUYELLE**

Chargée d'études et de développement chez Agefiph

04 74 94 20 21

**Marie-Pierre BAROT**

Chargée d'études et de développement Ressource Handicap Formation

06 22 10 01 52

• **FIPHFP :**

**Guillaume BONNEVILLE** - Directeur territorial FIPHFP AURA

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/auvergne-rhone-alpes>

<http://www.fiphfp.fr/>

• **Partenaires spécialisés intervenants pour le compte de l'Agefiph et du Fiphfp :**

- Inclu'Pro / PAC / PAS

• **MDMPH Rhone :**

04 26 83 86 86

<https://www.grandlyon.com> - <https://mdphenligne.cnsa.fr/>

[handicap@grandlyon.com](mailto:handicap@grandlyon.com)

• **AFPA :** <https://www.afpa.fr/>

• **POLE EMPLOI :** <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

• **MISSIONS LOCALES**

**Magalie LOUIS** - Référente départementale Handicap - Projet Actif'H

07 57 08 58 14 - [m.louis@mlbdm.org](mailto:m.louis@mlbdm.org) - 11 Av. Jean Jaurès 69150 Décines

• **CAP EMPLOI**

**Juliette TIXIER** - Chargée de mission transition et évolution professionnelle

213 rue de Gerland - Les Jardins d'Entreprises - Bâtiment F2 - 69007 Lyon

[jtixier@capemploi69.org](mailto:jtixier@capemploi69.org) - 06 46 22 18 50

• **LADAPT :** Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, reconnue d'utilité publique, est présente dans toute la France. Chaque année, elle accompagne plus de 23 000 personnes dans leur parcours de scolarisation, de formation, d'insertion professionnelle, de vie sociale, ou encore de soin. LADAPT développe également des actions de sensibilisation, de formation et de conseil qui participent au changement de regard sur le handicap.

<https://www.ladapt.net/>

**Franck DESMARIS** - Chargé d'insertion professionnelle

06 18 42 47 55 - [desmaris.franck@ladapt.net](mailto:desmaris.franck@ladapt.net)

**Nina CHAMBON**

06 13 75 58 34 - [chambon.nina@ladapt.net](mailto:chambon.nina@ladapt.net)

**Clémence GELLY** - Conseillère emploi accompagné

06 34 27 73 10 - [gelly.clemence@ladapt.net](mailto:gelly.clemence@ladapt.net)

- **HandiHA :**

Salon qui dynamise les achats solidaires et les solutions inclusives

<https://www.handiha.com/>

- **CRFH** (CENTRE RESSOURCE FORMATION HANDICAP) : <https://crfh-handicap.fr/>

- **ADRH** (Accompagnement-Diversité-Réhabilitation-Handicap) Inclusion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap.: <https://adrh.org/>

- **ESAT** : <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/handicap-et-travail/article/esatetablisements-ou-services-d-aide-par-le-travail>

- **Mon Parcours Handicap** : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

- **Cohérence Réseau** : <https://coherencereseau.fr/>

- **ALTER EGAL** : Alter égal informe, accompagne et forme les professionnels afin de développer des politiques d'emploi inclusives pour les employeurs et les acteurs publics. Emploi, formation, diversité, égalité professionnelle, handicap, santé au travail : Alter égal propose des solutions adaptées et modulables portées par une équipe engagée, expérimentée et pluridisciplinaire en s'appuyant sur un réseau territorial et national efficace.

<https://www.alter-egal.fr>

**Camille SIMON** - Cheffe de projets

Lyon : 04 37 65 49 79 - Valence : 04 75 78 38 11

[c.simon@alter-egal.fr](mailto:c.simon@alter-egal.fr)

**Démarche H+ Formation**

<https://handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr/>

[contact@handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr](mailto:contact@handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr)

- **AZERGO** : La société Azergo est spécialisée dans l'aménagement ergonomique des espaces de travail. Nous œuvrons pour la prévention des problématiques de santé, l'amélioration de la qualité de vie au travail et la productivité. Nos domaines d'activité sont l'aménagement ergonomique collectif et individuel, l'éclairage, l'acoustique et la qualité de l'air.

**Johan GUITTARD - Conseiller en aménagement de poste de travail ergonomique**

[j.guittard@azergo.fr](mailto:j.guittard@azergo.fr) 06 07 25 93 38

- **COMERYL** : Coaching professionnel, Formation, Bilan de compétences, Santé au travail, Management, Accompagnement pendant l'arrêt de travail, Intelligence émotionnelle et Emploi et handicap

**Rachel JEANPIERRE** - Fondatrice et dirigeante

06 29 62 22 27 - [www.comeryl.fr](http://www.comeryl.fr)

- **HANDISHARE INTERIM** : Handishare Intérim est un format innovant d'entreprise de travail temporaire : à 100% dédiée aux personnes en situation de handicap. Son innovation majeure réside dans le parcours sur mesure proposé à la personne.

**Maud GEORGET** - Directrice d'agence

06 51 48 96 45 - [m.georget@handishare-interim.fr](mailto:m.georget@handishare-interim.fr)

« Les Lauriers » - 513 rue Sans Souci - 69760 LIMONEST

5, rue Gorge de Loup - 69009 LYON - [www.handishare-interim.fr](http://www.handishare-interim.fr)

**Bienvenue à**

